

20	08/10/2013	BE 0474.670.686	13	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	13621.00209	A 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **CODANIM**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: ROUTE DE LUXEMBOURG N°: 191 Boîte:

Code postal: 6700 Commune: Arlon

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Arlon

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0474.670.686

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 08-05-2001

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 09-08-2013

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2012 au 31-12-2012

Exercice précédent du 01-01-2011 au 31-12-2011

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 5.1.1, A 5.2.2, A 5.4, A 5.5, A 5.7, A 5.8, A 5.9, A 6, A 8, A 9

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

COLJON DORYAN

ROUTE DE DIEKIRCH 358
6700 Arlon
BELGIQUE

Administrateur

COLJON DYLAN

RUE DE KLEINBETTINGEN 4
6700 Arlon
BELGIQUE

Administrateur délégué

COLLING DANIELLE

CHEMIN DU GLISSISBOURG 15
6700 Arlon

BELGIQUE

Administrateur

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

* Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>1.427.838</u>	<u>1.449.806</u>
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	<u>771.110</u>	<u>793.078</u>
Terrains et constructions		22	771.110	793.078
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28	<u>656.728</u>	<u>656.728</u>
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>449.085</u>	<u>681.407</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	<u>449.085</u>	<u>681.407</u>
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	449.085	681.407
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53		
Valeurs disponibles		54/58		
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>1.876.923</u>	<u>2.131.213</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
		10/15	<u>-285.000</u>	<u>-183.582</u>
Capital	5.3	10	62.000	62.000
Capital souscrit		100	62.000	62.000
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	2.589	2.588
Réserve légale		130	2.589	2.588
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	-349.589	-248.170
			(+)/(-)	
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges	5.4	160/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>2.161.923</u>	<u>2.314.795</u>
Dettes à plus d'un an	5.5	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	5.5	42/48	2.159.525	2.314.069
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	372.427	395.483
Etablissements de crédit		430/8	372.427	395.483
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.589	1.598
Fournisseurs		440/4	1.589	1.598
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	8.622	13.687
Impôts		450/3	8.622	13.687
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	1.776.887	1.903.301
Comptes de régularisation		492/3	2.398	726
TOTAL DU PASSIF		10/49	1.876.923	2.131.213

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	5.543	9.421
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.6	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	21.968	21.968
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/7		
Autres charges d'exploitation		640/8	1.504	3.421
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-17.929	-15.968
Produits financiers	5.6	75	19.116	203.938
Charges financières	5.6	65	102.606	140.496
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	-101.419	47.474
Produits exceptionnels		76		
Charges exceptionnelles		66		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-101.419	47.474
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-101.419	47.474
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-101.419	47.474

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	-349.589	-245.796
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	-101.419	47.474
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	-248.170	-293.270
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
Affectations aux capitaux propres	691/2		2.374
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		2.374
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) 14	-349.589	-248.170
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	880.951
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169		
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	8189		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	880.951	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	8249		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	87.873
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	21.968	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	8319		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	109.841	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27	771.110	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	656.728
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	656.728	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	656.728	

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+ ou -) (en unités)	
COLJON D BE 0475.478.756 Société anonyme ROUTE DE LUXEMBOURG 191 6700 Arlon BELGIQUE ACTIONS	1.000	100		31-12-2011	EUR	106.547	7.583
CODANIM SARL LU RUE DE HOBSCHIED 69 8422 STEINFORT LUXEMBOURG ACTIONS	472	100		31-12-2011	EUR	629.866	56.823
COLJON SARL LU RUE DE HOBSCHIED 69 8422 STEINFORT LUXEMBOURG ACTIONS	250	100		31-12-2011	EUR	222.143	43.965
MARINA REAL SARL LU RUE DE MULHENBACH 121 2168 LUXEMBOURG LUXEMBOURG ACTIONS	21.282	5,87		31-12-2011	EUR	180.170	7.830

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	62.000
100	62.000	

Modifications au cours de l'exercice

Codes	Montants	Nombre d'actions

Représentation du capital
Catégories d'actions

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

RÉSULTATS**PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL****Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre d'heures effectivement prestées	9088		

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		

RÉSULTATS FINANCIERS**Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats**

Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		

Intérêts intercalaires portés à l'actif

6503

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

653

Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises) (+)/(-)

656

137

RÈGLES D'ÉVALUATION

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les biens sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Les biens sont amortis de manière linéaire ou dégressive à un taux d'amortissement déterminé en fonction de la durée de vie estimée de l'avoir immobilisé.

Les petites immobilisations corporelles d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros sont prises en charge à 100 %.

Plan d'amortissement

L'amortissement appliqué l'est jusqu'à l'amortissement complet de l'immobilisation.

Les amortissements sont calculés à partir de l'année de la comptabilisation de l'investissement.

Sauf dérogation décidée par le conseil d'administration pour une nouvelle immobilisation, les méthodes d'amortissement et les taux applicables sont les suivants :

22 Terrains et constructions

Terrain : aucun amortissement.

Constructions : 3 % l'an, linéaire ou dégressif sur 33 ans.

23 Installations, machines et outillages

20 % l'an, linéaire ou dégressif sur 5 ans.

24 Mobilier et matériel roulant

Amortissements sur 3 à 5 ans selon la méthode linéaire ou dégressif.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les autres immobilisations financières représentent le montant des cautions versées.

CREANCES

Créances à un an au plus

Quel qu'en soit le terme, les créances détenues sur des tiers non liés sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une réduction de valeur est actée s'il y a une incertitude quand au paiement de la créance à l'échéance.

PLACEMENTS DE TRESORERIE

Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition.

Il est procédé annuellement à une réduction de valeur en cas de moins-value latente. En cas de plus-value latente, il en est fait mention dans l'annexe.

VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles apparaissent pour leur solde en fin d'exercice.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

162. Provisions pour gros entretiens et grosses réparations

Le conseil d'administration décide, au cas par cas, le montant des dotations à verser à des comptes de provision destinés à couvrir les charges qui devront être supportées durant des exercices ultérieurs pour des réparations et des entretiens importants à effectuer sur les immobilisations corporelles de l'association et sur les biens de tiers détenus en exécution d'un bail à long terme.

Le montant de ces dotations est en principe déterminé sur base d'un devis ou d'une offre détaillée remis par une entreprise tierce.

Provisions pour litiges en cours

Une provision pour litiges en cours est constituée en vue de couvrir le risque raisonnablement estimé des dommages et intérêts auxquels l'association s'expose en actionnant ou en étant actionnée judiciairement. S'il apparaît que le risque d'une condamnation est de peu d'importance, le conseil d'administration ne constitue aucune provision.

La provision tient compte d'une estimation prudente des frais judiciaires et des honoraires d'avocats.

Les litiges portant sur la rupture de contrats passés avec les tiers sont couverts par des provisions constituées en fonction des critères habituellement retenus par la jurisprudence en matière de détermination des dommages et intérêts et de calcul des indemnités de dédit.

DETTES

Les dettes d'un terme supérieur à un an sont enregistrées à leur valeur nominale. La partie des dettes qui viennent à échéance dans les douze mois sont portées dans la rubrique des dettes à plus d'un an échéant dans l'année.

Dettes commerciales

Les livraisons de biens déjà reçues des fournisseurs et les prestations de services déjà exécutées par les entrepreneurs ou autres prestataires, qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facture alors que le contrat est parfait, font l'objet d'une estimation aussi précise que possible. Leur montant est porté dans un compte de factures à recevoir.

Dettes salariales

En fin d'exercice, les rémunérations ou parties de rémunérations effectivement dues au personnel à charge de l'exercice écoulé, sont évaluées avec précision et sont comptabilisées au titre de charges à payer dans les comptes de dettes salariales. Dans la mesure où le montant des sommes restant dues au titre de rémunération est déterminé avec précision et de manière définitive, la dette latente de cotisation sociale patronale est également portée dans un compte de dette.

Quant aux dettes de gratifications et primes pour le personnel, dans la mesure où les gratifications et primes de fin d'année sont prévues contractuellement dans les contrats de travail individuels et/ou par des conventions collectives du travail ou dans la mesure où, ne l'étant pas, elles sont devenues contractuelles par l'usage et dans la mesure où elles n'ont pas été payées durant l'exercice clôturé alors qu'elles s'y rapportent, la charge salariale restant à payer est évaluée le plus précisément possible et figure parmi les dettes à un an au plus.

La dette de pécules de vacances est évaluée en fonction du taux admis chaque année par l'Administration des Contributions et compte tenu du temps de prestation effectif des membres du personnel contractuels qui peuvent bénéficier du régime légal des vacances annuelles.

COMPTES DE REGULARISATION

Tant à l'actif qu'au passif, les comptes de régularisation ne seront émarginés annuellement que pour des montants qui présentent une importance susceptible d'influencer de manière significative le résultat de l'exercice.

Les charges et produits de minime importance ne font pas l'objet d'une régularisation à la clôture de l'exercice. Ils restent appartenir pour leur entièreté au compte de résultats de l'exercice de leur comptabilisation originaire.

Charges à reporter - Produits acquis - Produits à reporter - Charges à imputer

Ces comptes sont exprimés en prorata temporis à leur valeur d'acquisition ou valeur nominale.

L'assemblée remarque que l'actif net est négatif. Cependant, l'assemblée décide de continuer l'activité et de ne pas dissoudre la société.